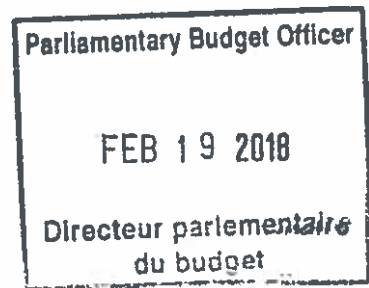




Agence du revenu du Canada Canada Revenue Agency

Commissaire Commissioner

16 FEV. 2018



Monsieur Jean-Denis Fréchette
Directeur parlementaire du budget
Bureau du Directeur parlementaire du Budget
10^e étage
50, rue O'Connor
Ottawa ON K1A 0A9

Monsieur,

Merci pour votre récente correspondance concernant la demande de renseignement IR0345 du 19 décembre 2017 et celle du 17 janvier 2018.

Je comprends que les représentants de l'Agence du revenu du Canada (Agence) ont participé à plusieurs discussions de travail avec votre personnel afin de préciser la portée de la demande, la présentation des données et d'examiner les limites en matière de couplages de données entre les secteurs d'activité. Je suis satisfait de cette approche de collaboration et je suis persuadé que l'information que nous échangeons aidera votre équipe à atteindre ses objectifs.

À votre demande, l'Agence s'est concentrée sur la préparation des données concernant les formulaires T1135, RC438 et T3. Nous prévoyons partager ces données le 16 février 2018 avec M. Mahabir, Directeur des politiques et avocat général. L'Agence poursuit son travail sur la préparation de données agrégées pour votre analyse. L'information restante vous sera fournie d'ici le 28 février 2018.

L'Agence reconnaît l'important rôle que joue le Directeur parlementaire du budget dans le renforcement de la responsabilisation financière en fournissant aux parlementaires une analyse économique et financière impartiale, indépendante et faisant autorité. Nous nous engageons à faciliter un accès opportun à de l'information de qualité de façon ouverte et transparente.

À ce jour, l'Agence a publié des rapports sur deux composantes de notre écart fiscal (taxe sur les produits et services / taxe de vente harmonisée et impôt sur le revenu des particuliers) et elle publiera un rapport cette année axé sur le volet international de l'écart fiscal sur le revenu des particuliers. Dans le cadre de notre propre travail

.../2

Ottawa ON K1A 0L5

Canada

Tél. – Tel. : (613) 957-3688
Télécopieur – Fax : (613) 952-1547
www.arc-cra.gc.ca

sur l'estimation de l'écart fiscal, l'Agence a retenu qu'il s'agit d'une tâche complexe qui peut nécessiter l'utilisation de différentes méthodologies. Dans le but de poursuivre notre collaboration, mes hauts fonctionnaires seraient heureux de discuter des données et des méthodologies relatives à l'estimation de l'écart fiscal avec vos hauts fonctionnaires.

Si de plus amples renseignements vous sont nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec moi ou monsieur Yves Giroux, sous-commissaire, Direction générale de la stratégie et de l'intégration au 613-952-3660.

Je vous prie d'accepter, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



Bob Hamilton

c. c. Madame Katharine Rechico
Secrétaire adjointe du Cabinet
Secrétariat de liaison de politique macroéconomique
Bureau du Conseil privé

L'honorable Percy Downe
Sénateur
Sénat du Canada